

conjointement avec le Conseil de Breslau une
Déclaration des plus équitable, & dont la sub-
stance est : « Que la Régence a appris avec
» beaucoup de surprise la venuë des Troupes
» du Roi de Prusse en Silesie, sans qu'il lui
» soit connu, qu'en S. M. la Reine de Hongrie
» & de Boheme, & encore moins les Etats du
» Duché, y ayent donné la moindre occasion :
» Que les préparatifs de guerre que Sa Maj.
» Prussienne a fait faire depuis quelque-tems,
» ayant donné lieu de s'informer de leur de-
» stination, on reçut de si fortes assurances
» de son intention à vivre dans une parfaite
» intelligence avec S. M., qu'il étoit impossi-
» ble de croire que ce Prince voulut faire en-
» trer ses Troupes dans ce Duché contre le
» droit de la Nature & des Gens, & au pré-
» judice des Constitutions de l'Empire & de
» la Bulle d'Or : Que la Régence n'a rien
» négligé pour conserver l'amitié & le bon
» voisinage avec le Roi de Prusse : Que le
» Marquis de Botta qui s'est rendu de Vienne
» à Berlin, a été pourvû des instructions né-
» cessaires pour conserver cette bonne intelli-
» gence d'une maniere qui ne portât point de
» préjudice aux droits de la Reine : Que le
» Roi de Prusse ne peut former sur la Silesie
» aucunes sortes de prétentions qui n'ayent
» été abolies par les Traités les plus solem-
» nels : Et que sur l'offre qu'il a faite de ses
» Troupes à la Reine, S. M. a envoyé ordre
» au Marquis de Botta de déclarer, qu'Elle
» n'entendoit point que les Troupes Prussien-
» nes entraissent en Silesie aussi long-tems
» qu'Elle pouvoit se passer de leur secours :
» Que la Reine, dans les circonstances où Elle
» se